

Commune de Vers



**César, Henri IV, Rousseau,
traces d'Histoire à Vers et
dans les communes voisines...**

Vers autrefois

Il y avait autrefois dans nos villages de nombreux cafés et bistrots. Allez savoir pourquoi, le secteur de l'église était particulièrement bien « équipé » en la matière avec trois établissements, dont le café « Chez la Germaine », juste à côté de l'église.



Situé à l'angle de la route de La Motte et du chemin de Longeraie, le café-épicerie Balleydier a fonctionné de 1911 à 1960.



Quelques dizaines de mètres plus loin dans le même chemin, il y avait le café des frères Juge, avec son terrain de pétanque.



Chères Vernaises

Chers Vernois

L'année 2017 a été une année politique particulière pour notre pays, nos députés ont pu constater que la majorité active de la population était saturée des partis traditionnels et de leur opposition systématique à toute évolution, si elle ne venait pas d'eux. Le bilan de presque 40 ans d'alternance droite-gauche se solde par un endettement abyssal - 2200 milliards d'euros de dette -, qu'il faut rembourser, même si une partie de la population se refuse à le croire.

Rompant avec l'histoire, le nouveau gouvernement s'est entouré de personnes peu politisées, issues de milieux différents, entre autres, d'entreprises privées. L'engagement de quelques personnalités issues des différents partis traditionnels est plutôt une belle réussite de gens intelligents qui ont décidé de travailler ensemble, pour le bien de leur pays.

Dynamiser l'économie dans des circuits courts, donner envie d'entreprendre, aider les porteurs de projets, simplifier la complexité administrative, permettront de retrouver de la croissance et des recettes ; décider en est le verbe clé.

Je souhaite pleine réussite au gouvernement de notre président Emmanuel Macron, car la situation est telle que la France ne peut plus échouer.

La transition énergétique est en marche et nous devons absolument, si nous avons au fond de nous un sentiment d'honneur et de devoir envers nos descendants, y réfléchir constamment afin d'aller vers une société moins consummatrice et plus respectueuse de notre environnement.

Nous pouvons nous rendre compte avec espoir du changement de comportement au travers des nombreux projets, bons pour l'environnement, qui se discutent, se dessinent et démarrent : biomasse avec les méthaniseurs et les chaufferies bois, solaire photovoltaïque avec les toits et les centrales au sol, éoliennes dans les territoires ventés, géothermie, hydraulique partout, cours d'eau, eaux potables, eaux usées, hydrogène, réutilisation des matériels et matériaux, voitures électriques, transports publics confortés, voies spéciales pour piétons et cyclistes, isolation thermique des bâtiments. Autant de projets avec à la clé, des emplois locaux, durables et intéressants.

Souhaitons ardemment cette évolution favorable à une vie future acceptable.

Dans le contexte de notre territoire, celui de notre communauté de communes, une vraie politique s'est mise en

place et presque tous les projets évoqués ci-dessus ont démarré. Tapez sur internet les mots « REGENERO, ECOLIEN, CITIZ, IRVE 74 » pour entrer dans la rénovation énergétique de maisons, l'échange ou la vente de matériels, l'utilisation d'un véhicule partagé, la borne de recharge pour véhicule électrique.

Et me direz-vous, que devient notre commune au sein de ces mutations sociétales ? Le Conseil municipal travaille aux tâches qui lui sont dévolues avec la volonté d'apporter de l'aisance, du confort et une meilleure qualité de vie pour sa population, ceci dans la mesure de ses moyens financiers et humains. Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces actions dans les pages de ce bulletin.

Vous pourrez aussi bientôt fréquenter le bâtiment de la mairie-salle de fêtes, avec point-poste et locaux commerciaux, et utiliser en toute sécurité la voie à mobilité douce entre Vers et Maison Neuve. Deux réalisations en phase avec la transition énergétique et le développement durable.

Je reviens malheureusement sur le comportement de quelques personnes qui nuisent au bien-être de notre commune. Je veux citer ici ceux qui entreposent sauvagement leurs déchets au pied des containers, ceux qui laissent leurs chiens déambuler et crotter partout, ceux qui ne respectent pas le stationnement, ainsi que toutes ces petites incivilités qui nuisent à une bonne coexistence paisible.

À ces gens-là, je dis : réfléchissez et changez de comportement, sinon les sanctions qui s'imposent seront appliquées...

Enfin, j'adresse un remerciement général, sincère et appuyé, à toutes les personnes, employés ou bénévoles, élus, associations, entreprises, qui aident la commune et participent ainsi à une meilleure vie sociétale. Faites des efforts sans modération, notre village ne s'en portera que mieux !

Je terminerai ces propos en souhaitant une meilleure vie à tous nos amis, voisins, collègues ou citoyens anonymes qui souffrent, et je pense à ceux qui nous ont quittés.

Belle année 2018 à tous !

Votre maire, Raymond Villet

Au sommaire

Edito.....	3
Infos communales....	5
Délibérations CM	8
Etat-civil	11
La Vie à Vers	14
Les Écoles	18
Les associations	21
Syndicat du Vuache .	26
Histoire	28
MJC du Vuache	32
Locallien.....	34
Regenero	35

Parution semestrielle gratuite Hiver - Été

Tirage 500 exemplaires

Commission information :

Dominique Ernst
Raymond Villet
Jean-Pierre Chauvet
Anne-Sophie Excoffier
Mélanie Mégevand-Saxod
Geoffroy Verne

Rédaction et photos :

Dominique Ernst

Mise en page et composition :

Jean-Pierre Chauvet

Publicité :

Tarifs en mairie
(Tél.04 50 35 20 33)

Impression :

Imprimerie Villière
74160 Beaumont



*Couverture :
Traces d'his-
toire dans la
commune, Jules
César, Henri IV,
Jean-Jacques
Rousseau.*

Informations

Horaires d'ouverture

Mairie

Secrétariat de mairie	Lundi		14h30 18h00
	Jeudi	08h45 11h30	
	Vendredi		16h00 19h00
M. le Maire	sur rendez-vous		
M ^{rs} /M ^{mes} les adjoints	sur rendez-vous		
Tél. 04 50 35 20 33 - Fax 04 50 35 15 47 - Courriel : mairie@vers74.fr			

Point poste

N'est plus en service actuellement

Réouverture dans les locaux de la mairie au printemps 2018

Bibliothèque

	Lun + Mer		16h30 19h00
	Jeudi	10h00 12h00	

Tél. 04 50 35 04 87 - Courriel : bibliotheque@vers74.fr

Déchèterie de Vulbens

du 1 ^{er} novembre au 28 février	Lun Mar Mer Ven	09h00 12h00	14h00 17h30
	Jeudi	fermée	14h00 17h30
	Samedi	09h00	17h30
du 1 ^{er} mars au 31 octobre	Lun Mar Mer Ven	09h00 12h00	14h00 17h30
	Jeudi	fermée	14h00 17h30
	Samedi	09h00	17h30

Tél. 06 27 82 12 78

Tarif de location des salles communales

**Locations suspendues
jusqu'à la fin des travaux
de réhabilitation de la mairie**

Rénovation du bâtiment mairie-salle des fêtes

Situation début janvier 2018

Le projet est en cours de réalisation ; pour avoir plus d'informations sur l'ensemble du dossier, vous pouvez consulter nos précédents bulletins d'informations (disponibles sur : www.vers74.fr)

Les travaux se sont bien enchaînés tout au long de l'année, la conduite du chantier est réalisée par notre architecte, Madame Sophie Loveiry, du cabinet d'architectes DMA, très présente, précise et compétente. Nous sommes très satisfaits de cet avancement et nous nous rendons compte que ce n'est pas toujours simple de coordonner 17 corps de métiers dans une réhabilitation complète de bâtiment ancien où souvent, des adaptations doivent être décidées immédiatement.

Nous avons aussi beaucoup de satisfaction avec les entreprises gagnantes de notre appel d'offre : elles sont sérieuses et compétentes.

Comme vous pouvez le constater de l'extérieur, les façades sont en voie de finition, l'ensemble des fenêtres est posé, les crépis sont réalisés. Le toit est maintenant équipé de panneaux photovoltaïques, les circuits électriques sont tirés, le raccordement au réseau se fera après les travaux de liaison électrique bâtiment mairie-transformateur ENEDIS, que la société ENEDIS a prévu en février.

Nous avons choisi un chauffage au gaz propane, le contrat passé avec la société PRIMAGAZ, la mieux disante des offres reçues, a permis l'installation d'une cuve de gaz extérieure au bâtiment. Ce mode de chauffage n'est peut être pas le plus écologique, par contre, il pollue peu, l'installation est bon marché et du fait de la très bonne isolation du bâtiment, nous n'utiliserons que peu d'énergie pour le chauffer.

Une solution autre, à base d'énergies renouvelables, pourra toujours être adaptée dans l'avenir.



Rénovation du bâtiment mairie-salle des fêtes

A l'intérieur, les entreprises s'affairent sur les travaux de finition : peintures faites, sols faits, meubles fixes posés, accessoires électriques en cours de pose, ventilation en cours de finition, chaufferie terminée.

Les matériels équipant la cuisine seront posés dans les prochaines semaines.

Un seul petit souci : le planning de goudronnage des espaces extérieurs n'est pas encore fixé, il n'a pas pu être réalisé à cause des conditions climatiques avant le 15 décembre, date de fermeture des centrales à goudron, et de ce fait est reporté à partir de mi-février selon le temps qu'il fera.

Projet niveau 0

Un point important est venu complexifier l'ensemble des travaux : la préparation de locaux en vue d'une location commerciale dans la partie « garages » du niveau zéro.

Le conseil municipal a vu l'opportunité de faire ces travaux pendant la réalisation du reste du bâtiment en calculant qu'une partie des investissements serait compensée par les loyers perçus. Cette motivation a été confortée par les aides reçues pour le projet de réhabilitation énergétique et pour l'accessibilité du bâtiment, et par le fait que réaliser ces travaux en synergie avec l'ensemble du chantier était le plus judicieux et le plus économe. Pour ces travaux, la commune a fait un emprunt spécifique de 100'000 euros sur 15 ans.

Nous travaillerons avec l'association AGIRE pour les finitions de cette partie au courant du printemps.

Fin des travaux

Les travaux commencés le 3 avril 2017 doivent se terminer fin janvier 2018 selon le planning de base, mais la livraison du bâtiment aura sans doute lieu en février, un léger décalage compréhensible et supportable pour un chantier de cette importance.

La date de l'inauguration n'a pas été fixée, vraisemblablement en fin de printemps ou début d'automne 2018.



Rénovation du bâtiment mairie-salle des fêtes

Voici la liste des différents intervenants (architecte, bureaux d'études et de contrôle, entreprises)

ARCHITECTES : DMA ARCHITECTURES 74160 NEYDENS
Mandataire : M. DESPRES
Maître d'œuvre : Mme LOVEIRY

BET STRUCTURE : M. ELINK, cabinet GMS
BET FLUIDES : M. CHATELAIN, cabinet FRADET
CONTRÔLEUR TECHNIQUE : M. BOCHE, cabinet DEKRA
COORDINATEUR SPS : M. LAUP, cabinet DEKRA
GEOTECHNICIEN : M. LASSELIN, cabinet EQUATERRE
SYANE : M. HINGREZ

LOT n°01 TERRASSEMENT, GROS ŒUVRE, AMENAGEMENTS EXTERIEURS : entreprise TRUCHET

LOT n°02 CHARPENTE - OSSATURE BOIS - ZINGUERIE : entreprise VERSANT BOIS CHARPENTE

LOT n°03 ETANCHEITE : entreprise SMAC

LOT n°04 MENUISERIES EXTERIEURES - STORES : entreprise GENEVRIER

LOT n°05 MENUISERIES INTERIEURES : entreprise BOUVIER

LOT n°06 CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX-PLAFONDS - PEINTURES INTERIEURES : entreprise RBI

LOT n°07 CHAPES - CARRELAGES - FAÏENCES : entreprise IMPOCO CATANIA

LOT n°08 SOLS SOUPLES : entreprise SOLS CONFORT

LOT n°09 SERRURERIE : entreprise DEVILLE

LOT n°10 ISOLATION EXTERIEURE EXT - FACADES - PEINTURES EXTERIEURES : entreprise IPF

LOT n°11 PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE : entreprise EITF

LOT n°12 VENTILATION : entreprise VENTIMECA

LOT n°13 ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES : entreprise GRANDCHAMP

LOT n°14 ECHAFAUDAGES : entreprise IPF

LOT n°15 ASCENSEUR : entreprise KONE

LOT n°16 PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES : entreprise ASE

LOT n°17 EQUIPEMENTS DE CUISINE : entreprise CUNY PROFESSIONNEL

Ce projet a été cofinancé par l'Union Européenne, l'Etat, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, la Communauté de Communes du Genevois - TEPCV, le SYANE. Nous les remercions sincèrement pour ces différentes aides financières qui ont conditionné cette réalisation.



Extraits des délibérations...

Séance du 6 juillet 2017

Désaffectation et aliénation d'une partie du chemin rural de Longeraie, après enquête publique (avis favorable du commissaire-enquêteur), le Conseil municipal décide de désaffecter une partie de ce chemin rural en vue d'un échange avec une bande de tènement agricole pour aménager une voie de mobilité douce entre Maison Neuve et Vers.

Vente d'un terrain dans la zone artisanale, après présentation du dossier par M. le Maire, le Conseil municipal décide de valider la vente du lot cadastré A949P (732 m²) à la SCI les Bossières au prix de 25 euros le m².

Attribution d'une indemnité de conseil à Madame le Trésorier principal, considérant les services rendus en sa qualité de conseiller économique et financier de la commune de Vers, le Conseil municipal décide d'allouer à Madame le Trésorier principal une indemnité annuelle d'un montant de 451,79 euros.

Vente sur le domaine public communal, M. Gilles Chêne ayant racheté l'affaire de M. Laurent Ducharbonnier (commerce ambulant de vente de pizzas un jour par semaine à Vers), le Conseil municipal décide de proposer à M. Chêne les mêmes conditions que celles fixées pour son prédécesseur (emplacement, tarif et jour d'activité).

Séance du 31 août 2017

Cession gratuite de terrains à la commune, M. le Maire explique à l'assemblée que dans le cadre de l'aménagement du lotissement Peterland, il avait été prévu que la succession Bolzli cède gratuitement à la commune deux parcelles de terrain (le long de la route de Chez Jeantet et le long des lots 6, 7 et 8), pour créer un cheminement piéton vers une parcelle communale. Suite à la demande d'un document sur

ce dossier de la part du notaire chargé de la succession, le Conseil municipal accepte officiellement la cession de ces deux parcelles à la commune.

Location des appartements et locaux communaux, le Conseil municipal décide d'une augmentation annuelle basée sur l'Indice de Référence des Loyers qui s'élève à 0,51% pour l'année 2017.

Réajustement des postes et emplois, Madame la Première Adjointe déléguée à la gestion du personnel communal explique qu'en raison de la demande de mutation d'un agent intervenue mi-août, une réorganisation des tâches des employés et une nouvelle embauche sont nécessaires. Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil municipal accepte les modifications proposées.

Séance du 5 octobre 2017

Approbation du rapport de la CLECT, M. le Maire présente à l'assemblée le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées, pour ce qui concerne le transfert des zones d'activités des communes à la Communauté de communes du Genevois. Il détaille les différentes lois et décrets qui sont à l'origine de ce transfert de compétences et le fait que ce rapport doit être approuvé par au moins les deux tiers des conseils municipaux des communes de la CCG. Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le rapport de la CLECT.

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Genevois, en raison notamment des lois NOTre et MAPTAM votées par le parlement, il a été créé une nouvelle compétence, « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI), attribuée aux EPCI à fiscalité propre, au 1er janvier 2018. D'autres compétences

ont également été attribuées par le législateur aux EPCI (eaux pluviales rattachées à l'assainissement, plan climat-air-énergie-territorial, voiries dans les zones d'activités). Pour que la Communauté de Communes du Genevois puisse prendre ces compétences, il convient d'en modifier les statuts. Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et délibéré, le Conseil municipal approuve la modification des statuts de la CCG.

Rapports de la Communauté de Communes du Genevois, le conseil municipal prend connaissance des rapports d'activités 2016 des services « eau » et « assainissement » de la CCG.

Séance du 11 novembre 2017

Intervention de M. Pierre-Jean Crastes, président de la Communauté de Communes du Genevois qui présente aux membres du Conseil municipal les grandes lignes du projet de territoire et le bilan des actions réalisées à mi-mandat.

Mise en place d'un projet urbain partenarial, lorsqu'une opération d'aménagement ou de construction nécessite l'agrandissement ou la réalisation d'équipements collectifs, la commune peut conclure avec le propriétaire des terrains « une convention de projet urbain partenarial » prévoyant la prise en charge financière de tout ou partie de ces équipements publics. Mme la Troisième Adjointe explique à l'assemblée qu'il serait utile de mettre en place ce « PUP » pour le projet de construction d'un petit collectif sur la parcelle B33 (chef-lieu). Après avoir entendu l'exposé et avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la mise en place d'un projet urbain partenarial sur cette parcelle.

Création d'une agence postale communale, M. le Quatrième Adjoint expose que le point poste mis en place à l'auberge communale

... du Conseil municipal

ne fonctionne pas, ces deux activités s'avérant difficilement compatibles. Après étude des alternatives possibles, la solution de la création d'une « agence postale communale », en partie financée par La Poste et située dans les locaux du secrétariat de mairie, semble être la meilleure solution. Après avoir entendu l'exposé de M. l'Adjoint et avoir délibéré, le Conseil municipal approuve ce projet qui sera mis en place dès que les travaux de rénovation de la mairie seront terminés.

Convention de partenariat entre les bibliothèques du réseau « Lire du Salève au Vuache », afin de fédérer les lieux de lecture et de soutenir les bibliothèques de ce réseau, une convention de partenariat a été établie avec les huit communes concernées. Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention.

Projet de création d'une Maison de Santé, cet établissement soutenu financièrement par neuf communes du Pays du Vuache pourrait accueillir des médecins, des infirmières, des kinés, etc. Après étude, le Conseil municipal est favorable à ce projet, pour autant que les communes les plus importantes restent partie-prenante de cette future réalisation.

Séance du 13 décembre 2017

Débat d'orientation budgétaire, les membres du Conseil municipal font le point sur l'ensemble des projets d'investissement en cours et à venir. Il sera nécessaire de définir des priorités d'action pour le budget 2018.

Travaux de rénovation de l'éclairage public, il convient que la commune approuve le plan de financement proposé par le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique (SYANE). La participation communale s'élèvera à 23.081 euros, pour un coût global de 62.136

euros. Après étude du dossier, le Conseil municipal approuve ce plan de financement et s'engage à verser les sommes convenues au SYANE.

Changement de production d'énergie, grâce aux Certificats d'économies d'énergie (CEE) mis en place par l'Etat et au fait que la Communauté de Communes du Genevois soit un « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », la commune de Vers a la possibilité de porter un programme d'économies d'énergie dont les dépenses pour les travaux pourraient être remboursés à hauteur des deux tiers. Dans ce cadre, M. le Maire propose de faire remplacer les chaudières à fioul de l'auberge communale et du groupe scolaire, qui sont obsolètes. Après avoir entendu l'exposé du projet, le Conseil municipal décide de faire procéder au remplacement des deux chaudières en 2018 et autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour obtenir les CEE et les valoriser.

Réforme des Rythmes scolaires, M. le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal qu'un décret de juin 2017 autorise des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire. Après deux années scolaires complètes et un trimestre d'organisation des heures d'enseignements sur cinq matinées et quatre après-midis allégés, la commission scolaire préconise un retour à la semaine de quatre jours. Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil municipal se prononce en faveur du retour à la semaine de quatre jours et prend note, qu'en cas d'avis concordant du Conseil d'Ecole, la demande de dérogation signé par M. le Maire et Mme la Directrice de l'école sera envoyée à l'Académie.

Séance du 11 janvier 2018

Choix du régime de TVA applicable aux locaux commerciaux, concernant les futurs espaces du rez-de-chaussée de la mairie. En cas de

location commerciale, la commune bénéficierait d'un remboursement partiel de la TVA sur les travaux. Mais cela exclut les autoentrepreneurs qui, au vu de la taille et du prix de location des locaux, pourraient bien être les principales personnes intéressées. Après étude du dossier, le Conseil municipal décide de ne pas assujettir ces locaux à la TVA et de fixer un loyer en tenant compte de cette situation.

Subvention pour une classe découverte des élèves de la classe de CM1-CM2, qui vont passer trois jours et deux nuits en juin 2018 aux Carroz d'Arâches, Pour ce projet financé par des actions des écoliers, par l'APE, par les parents et par le Conseil départemental, le Conseil municipal décide d'allouer une subvention d'une somme maximum de 740 euros.

Réforme de la carte judiciaire, M. le Maire expose que dans le cadre de cette réforme, il est question aujourd'hui de fusionner la Cour d'appel de Chambéry et de Grenoble avec celle de Lyon, et de supprimer le Tribunal de Grande Instance de Thonon-les-Bains. Ces mesures sont malvenues compte-tenu du dynamisme démographique et économique des deux Savoie. Après étude du dossier, le Conseil municipal proteste énergiquement contre ces projets de suppression et soutient fermement la motion pour le maintien de la Cour d'appel de Chambéry et du Tribunal de Grande Instance de Thonon-les-Bains.

Comptes-rendus complets
www.vers74.fr

Principales réalisations 2017

VOIRIE

- ❖ Maîtrise d'œuvre des travaux d'eaux pluviales et défense Incendie Bellossy - Groupement de commandes avec la CCG qui prend en charge la partie eau potable/assainissement
- ❖ Projet d'aménagement d'une voie à mobilité douce : maîtrise d'œuvre, début d'acquisitions foncières, aliénation d'un chemin rural (8 160 €)
- ❖ Achat d'un taille haie (1 240 €), d'un désherbeur thermique (480 €) et d'un transpalette (340 €)
- ❖ Signalétique (1 500 €)
- ❖ Aménagement du chemin de Longeraie (14 310 €)
- ❖ Entretien des voies communales : reprise d'enrobés (16 500 €)
- ❖ Entretien courant : curage fossés, débroussaillage, déneigement

BATIMENTS COMMUNAUX

- ❖ Travaux de réhabilitation énergétique et accessibilité de la mairie (913 000 € engagés en 2017)
- ❖ Aménagement de l'ancienne porcherie en locaux techniques (17 300 €)
- ❖ Fin des travaux du bâtiment périscolaire (4 900 €)
- ❖ Séparation du sous-sol du bâtiment « Ancienne Poste » (570 €)

SCOLAIRE

- ❖ Achat d'un photocopieur d'occasion (600 €)
- ❖ Achat de mobilier scolaire (3 020 €)
- ❖ Installation de l'ADSL dans l'école maternelle (1 825 €)

MOBILIER ET MATÉRIEL

- ❖ Mobilier pour la bibliothèque (1 360 €)
- ❖ Rayonnages pour la Mairie (715 €) et pour les associations (635 €)
- ❖ Achat de coffrets électriques pour les manifestations (2 435 €)

AUBERGE

Lors du changement de gérance :

- ❖ Travaux de réaménagement du rez-de-chaussée, des toilettes du restaurant et des chambres d'hôtellerie (40 500 €)
- ❖ Réparation du matériel de cuisine, changement de la tourelle de ventilation (9 900 €)
- ❖ Changement du lave-vaisselle (3 700 €)
- ❖ Rénovation de l'appartement du gérant (2 600 €)
- ❖ Remise en état des abords (1 080 €)

URBANISME

- ❖ Dossiers déposés :
Déclarations préalables : 22
Permis de construire : 17
- Permis d'aménager : 2
Certificats d'urbanisme : 36

Projets 2018

- ❖ Aménagement de la voie à mobilité douce entre Vers et Maison Neuve
- ❖ Fin des travaux d'accessibilité et rénovation énergétique du bâtiment Mairie, réintégration des services dans les nouveaux locaux

Projets 2018

- ❖ Fin d'aménagement des locaux commerciaux au niveau 0 du bâtiment en vue de leur mise en location
- ❖ Lancement des travaux sur le réseau d'eaux pluviales de Bellossy (groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Genevois dans le cadre des travaux d'eau potable et assainissement)
- ❖ Changement des chaudières de l'école et de l'Auberge (possibilité de subventionnement dans le cadre des Certificats d'Economies d'Energie)
- ❖ Travaux de rénovation de l'éclairage public (1ère tranche)
- ❖ Etude en vue de la création d'une enceinte scolaire
- ❖ Etude de renforcement de la structure de l'Eglise
- ❖ Auberge : remise aux normes du sous-sol
- ❖ Autres travaux de voirie et bâtiments selon priorités établies par le Conseil Municipal lors de l'élaboration du budget primitif 2018 (amélioration des locaux techniques, sécurisation des voies départementales, travaux intérieurs dans l'Eglise...)

Etat civil 2017

Naissances 2017

BIANCALANI Chloé	17 janvier 2017	BRON
JACQUET Evana	23 janvier 2017	SAINT-JULIEN
CARRON Alan	12 avril 2017	GENEVE
ANDRIEUX Livio	14 mai 2017	SAINT-JULIEN
HAURY Lucas	23 mai 2017	CONTAMINE SUR ARVE
SAXOD Vincent	10 juin 2017	SAINT-JULIEN
DUPARC Valentina	28 juin 2017	SAINT-JULIEN
WICKRAMASINGHE Ryan	28 août 2017	CONTAMINE SUR ARVE
GROS Gabriel	26 septembre 2017	EPAGNY-METZ TESSY
GRAHAM Anya	27 décembre 2017	SAINT-JULIEN

Mariages 2017

NODARI Christoph et PROHOM France	3 juin 2017	VERS
CRUAUD Gaël et FALCONNET Apolline	21 juillet 2017	VERS
JEANNETTE Eric et TODESCO Manon	1 ^{er} septembre 2017	VERS
JACQUEMOD André et LOHMAN Marie-Blanche	29 septembre 2017	VERS

Décès 2017 (2016)

Habitants de Vers au moment du décès

DENIS Henri	20 janvier 2017
GAL Robert	30 mars 2017
SY épouse EXCOFFIER Mariatou	11 mai 2017

Anciens habitants de Vers

VIGNE Marie-Hélène	juillet 2016
FAVRE épouse LADOY Berthe	2 février 2017
FRANÇOIS-BRAZIER Marcel	10 avril 2017
TERRIER épouse IVALDI Madeleine	25 novembre 2017

Retour sur les TAP 2017-2018

Mme Cristina LHOMME-CHOLET a quitté son emploi communal mi-août pour de nouveaux horizons. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle activité. Elle a été remplacée à la rentrée par Mme Dominique BOURQUARD, qui a rejoint notre équipe d'animation.

Répartition des groupes par période

Les périodes de l'année			
Période 1 :	4 septembre - 20 octobre 2017	Période 2 :	6 novembre - 22 décembre 2017
Période 3 :	8 janvier - 9 février 2018	Période 4 :	26 février - 6 avril 2018
Période 5 :	23 avril - 6 juillet 2018		

PERIODE 1			
Mardi		Vendredi	
Intervenant "libre d'apprendre"	PS/MS	Tatiana	PS/MS
Dominique	GS/CP	Intervenant Théâtre	GS/CP
Tatiana	CE1/CE2	Intervenant Fitness	CE1/CE2
Intervenant Musique	CM1/CM2	Dominique	CM1/CM2

PERIODE 2			
Mardi		Vendredi	
Intervenant Musique	PS/MS	Dominique	PS/MS
Tatiana	GS/CP	Intervenant Fitness	GS/CP
Dominique	CE1/CE2	Intervenant Théâtre	CE1/CE2
Intervenant "libre d'apprendre"	CM1/CM2	Tatiana	CM1/CM2

PERIODE 3			
Mardi		Vendredi	
Tatiana	PS/MS	Intervenant Théâtre	PS/MS
Intervenant "libre d'apprendre"	GS/CP	Dominique	GS/CP
Intervenant Musique	CE1/CE2	Tatiana	CE1/CE2
Dominique	CM1/CM2	Intervenant Fitness	CM1/CM2

PERIODE 4			
Mardi		Vendredi	
Dominique	PS/MS	Intervenant Fitness	PS/MS
Intervenant Musique	GS/CP	Tatiana	GS/CP
Intervenant "libre d'apprendre"	CE1/CE2	Dominique	CE1/CE2
Tatiana	CM1/CM2	Intervenant Théâtre	CM1/CM2

PERIODE 5			
Mardi		Vendredi	
Intervenant Musique	PS/MS	Dominique	PS/MS
Dominique	GS/CP	Intervenant Théâtre	GS/CP
Tatiana	CE1/CE2	Intervenant Fitness	CE1/CE2
Intervenant "libre d'apprendre"	CM1/CM2	Tatiana	CM1/CM2

Les thèmes des TAP's

PERIODE 1
Septembre - Octobre
Vive la rentrée
Apprenons à nous connaître
L'automne est là

PERIODE 2
Novembre-décembre
Booh, Halloween
Le joli manteau blanc a fait son apparition
Nous avons été sages
le Père Noël peut passer

PERIODE 3
Janvier - février
La neige tombe
Bonne année...
A toi ma Valentine, mon valentin

PERIODE 4
Mars - avril
Bientôt le printemps
Miam, les cloches de Pâques arrivent

PERIODE 5
Mai - juin - juillet
Pour toi maman, pour toi papa
Youpi, c'est l'été
Bonnes vacances



Présence des parents lors des temps de cantine

Suite au Conseil d'école de Novembre, la Municipalité ainsi que les représentants d'élèves se sont réunis afin de proposer la participation des parents lors des temps de cantine.

Cette proposition a pour but de pouvoir favoriser le bien-être des enfants lors de ce temps et de pouvoir prolonger les temps de récréations.

Les représentants des parents d'élèves gèreront, en collaboration avec la coordinatrice des services, le planning d'inscription des parents.

La Municipalité prendra à charge le ou les repas des enfants dont le parent sera présent.

Les Intervenants

Jean-Marie SKURPEL	Marjorie GATTO	Anabela BRET	Angela CEDRASCHI
Musique Découverte de l'accordéon, clavier-piano clavier-bouton	Fitness Mov'n kids	Expression orale, diction, gestuelle Découvrir les différentes disciplines	Favoriser l'apprentissage par le mouvement, le rythme Travail sur la concentration et l'attention

Retour de la semaine de quatre jours à compter de la rentrée 2018

Lors de ses dernières séances, le Conseil Municipal ainsi que le Conseil d'école ont voté pour un retour à la semaine de quatre jours à compter de septembre 2018.

Un courrier conjoint a été rédigé à l'attention de l'Académie demandant la validation des horaires, à savoir : **Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 08h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30**

Réalisation d'une voie à mobilité douce entre les hameaux de Vers et Maison Neuve. Cet itinéraire complétant aussi la boucle du sentier de randonnée « Via Romana » du Syndicat Intercommunal du Vuache

Nous avons largement développé le projet de cette voie à mobilité douce projetée entre VERS chef-lieu et Maison Neuve. Vous pouvez relire ou lire ce texte en vous dirigeant sur notre site internet www.vers74.fr , rubrique « bulletin communal » de juillet 2017.

Situation du projet au début janvier 2018.

La commune a eu l'engagement des différents propriétaires des terrains sur lequel cheminera la voie à mobilité douce. Elle n'oublie pas de les remercier pour leur attitude positive et leur compréhension de la nécessité de construire cette voie.

C'est le bureau d'études PROFILSETUDES le maître d'œuvre de ce projet.

Le dossier technique a été envoyé aux entreprises en milieu d'année 2017 et nous avons fait l'ouverture des plis en automne 2017.

L'appel d'offre pour ces travaux a été gagné par la société de travaux publics DUCLOS, de Frangy. Les travaux devraient commencer selon les conditions climatiques en mars 2018 pour une durée de quelques mois.

Des contraintes notariales, administratives et juridiques ont quelque peu retardé le début des travaux que nous avions prévu de réaliser au cours de l'année 2017.

Bientôt, nous pourrons nous déplacer, à pied, en poussette, en trottinette, en vélo entre VERS chef-lieu et Maison Neuve en toute sécurité et nous nous en réjouissons.



La Vie à Vers

Des vœux sous le signe de la transition énergétique

Vendredi 19 janvier 2018, Raymond Villet présentait ses vœux à la population. Lors de cette cérémonie qui s'est déroulée dans la salle périscolaire, notre maire, qui est également vice-président du SYANE et de la communauté de communes du Genevois (énergie, transition énergétique, réseaux numériques), avait en partie axé son discours sur les initiatives de la CCG (toits solaires, bornes pour les voitures électriques, méthanisation, géothermie).

Il a également évoqué le site internet Regenero (voir p.35) et la rénovation énergétique de notre mairie-salle des fêtes (voir p.5), qui deviendra dès mars 2018, un bâtiment à énergie positive. Les autres réalisations et projets en cours sont à découvrir dans les pages de ce bulletin...



Sorties scolaires entre histoire et forge

Professeur des écoles en charge de la classe de CM1-CM2, Laurent Pochet a travaillé avec ses élèves sur l'histoire de la commune. Le travail sur ce patrimoine s'est poursuivi à partir du livre de Dominique Ernst sur l'histoire de Vers. Après avoir rencontré les élèves en classe, ce dernier les a emmenés sur le terrain le 12 octobre 2017, pour découvrir les traces de ce passé. Partis du groupe scolaire, les élèves se sont intéressés à la mairie-salle des fêtes. Ils ont découvert avec étonnement que ce bâtiment était autrefois un hôtel-restaurant très connu.

La balade s'est poursuivie du côté de Bellossy, où les enfants ont pu admirer les anciennes meules en grès de l'un des deux moulins du village. Après un travail d'explication sur les armoiries de la commune, le groupe est monté sur le Mont, la colline qui domine Bellossy, pour faire une lecture du paysage. Les écoliers ont pu voir l'emplacement d'une villa et de l'ancienne voie romaine, mais aussi imaginer comment était le paysage il y a 14.000 ans, lors que les glaciers du Rhône et de l'Arve recouvraient la plaine du Genevois.

Après le goûter, les enfants ont découvert deux blocs erratiques remarquables de la commune, une pierre à cupules en granite de plusieurs tonnes et la Pire Cabiou (la pierre qui a bu), une roche étrange marquée de traces de pieds et de mains qui est associée à des légendes de fées.



Les écoliers sur la Pierre à Cupules située sur le Mont.

Le 19 octobre, les écoliers sont aussi allés visiter l'ancienne forge de la famille Excoffier, au chef-lieu. Cette forge a été créée en 1928 par Emile Excoffier, qui fut également maire de Vers de 1967 à 1977. Cet homme exerçait la profession de charron-forgeron, c'est-à-dire qu'il fabriquait des chars en bois en plus du travail classique de la forge. Émile Excoffier a pratiqué son activité de 1928 à 1973. Cette forge a d'ailleurs donné son nom au chemin qui dessert ce quartier du chef-lieu.

Pour les écoliers, Hubert et Patrice Excoffier ont remis en marche la forge. Sous les regards des enfants, Patrice a mis une pièce au feu afin qu'elle devienne « rouge cerise » (760°), puis les coups de marteau se sont enchaînés sur le fer rougi posé sur l'enclume qui a rapidement pris la forme d'un cygne. Les enfants ont ensuite découvert les différents outils de la forge, fabriqués sur place par le forgeron.

Travail estival pour deux jeunes de la commune

Depuis 2008, la municipalité embauche chaque été deux jeunes de la commune pour seconder Sébastien Dégeorges, notre agent technique. Durant le mois d'août 2017, ces deux jeunes gens, Laurent Carlos et Pauline Richoux (ici en photo avec Sébastien), n'ont pas manqué d'ouvrage.

Nettoyage des massifs floraux, arrosage, débroussaillage, taille de haies et tonte de pelouses, ponçage et peinture (comme ici, sur la rambarde des escaliers de l'Auberge de la Fruitière), voyages à la déchèterie, etc. Des travaux effectués avec efficacité et bonne humeur.



GITE RURAL
accès PMR

LADOY Denis

467 route de la motte
74160 VERS

Tél 0450352641

contact@ldgite.fr

Antenne
Réception terrestre
& Satellite
TNT - HD
Réseaux câblés

ANTEN'ELEC

Impasse des Bottières
74270 FRANGY

Interphone
Portier vidéo
Contrôle d'accès

Tél. 06 84 89 66 21
06 84 93 01 98

Savons du Léman

• Artisanal • 100% Naturel •

Savons du Léman

*laboratoire de fabrication, situé à Maisonneuve,
a fêté ses 2 ans le 1^{er} décembre 2017 !*

Vous souhaitez découvrir les créations de Sandra ?

Venez nous rendre visite ! (sur Rendez-vous)

52 Allée du Dahu – 74160 Vers

Tel : 09 70 46 60 33

www.savonsduleman.com

ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

sceA Lyard

Battage - Débroussaillage - Distillation



175 route de Viry
74160 VERS

scealyard@orange.fr

Portable	06 16 19 15 20 06 09 38 82 39
Tél.	04 50 35 20 01
Fax.	04 50 35 24 94

La Vie à Vers

Le dynamisme de l'APE en deux images

En lien avec la page 21 de ce bulletin, voici deux photos pour illustrer les propos de la présidente, Estelle Gros, mais surtout pour relever le dynamisme de cette association qui est au cœur de la vie de la commune.

Fête de l'automne, marché de Noël, ventes de bonnes choses et de sapins, et même visite du Père Noël en personne dans toutes les classes de l'école de Vers !



Madeleine Ivaldi, une centenaire s'est éteinte

Celle qui fut la deuxième centenaire de la commune s'est éteinte dans sa 102ème année, le 25 novembre 2017. Ses cent ans, Madeleine Ivaldi les avait fêtés le 12 juin 2016 à la salle des fêtes, entouré de sa famille et de membres du conseil municipal.

Madeleine Ivaldi était née le 12 juin 1916, à Genève. Fille de Joseph Terrier, cultivateur, et d'Adèle Chevalier, modiste, Madeleine grandit dans la petite ferme de Bellossy. Une enfance heureuse entre ses parents et une tante célibataire, Joséphine Terrier. La



vie s'écoule, paisible, entre trois ou quatre vaches, un cheval, la basse-cour et les produits du jardin que la tante va vendre à pied au marché de Genève.

Madeleine fréquente l'école du village et obtient le certificat d'étude. Bonne élève, elle est envoyée en pension au collège de Saint-Julien jusqu'au brevet élémentaire (1932). Si les études lui plaisent, elle garde un souvenir épouvantable de l'internat : discipline de fer, nourriture exécrable, et des fenêtres qui donnent sur la cour de la prison... Elle rejoint ensuite Annecy où elle obtient le Brevet supérieur (1935) et réussit le concours pour rentrer à l'Ecole Normale de Rumilly, où elle passera trois années de rêve pour se préparer à devenir enseignante.

Elle exercera son métier d'institutrice pendant 39 ans avec beaucoup de compétence et d'enthousiasme. Successivement en poste à Saint-Martin-Bellevue, Saint-Julien-en-Genevois, Montfort (Savoie), puis à Deyrier, elle rejoint en 1953 la ville d'Annecy, où elle sera en poste jusqu'à sa retraite, en 1974.

Détentrice des palmes académiques, Madeleine avait épousé le Savoyard Charles Ivaldi en 1943. De cette union sont nés quatre enfants, ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits enfants. Toute la famille se retrouvait chaque été dans la ferme familiale de Bellossy, devenue résidence secondaire en 1966.



T 04 50 75 00 77

F 04 50 75 67 67

M contact@canel-geometre.com

CANEL GÉOMÈTRE - EXPERT

CONSEILLER - VALORISER - GARANTIR

E VIAN-LES-BAINS	S AMOÈNS
T HONON-LES-BAINS	S AINTE-JULIEN EN GENEVOIS
M ORZINE	F RANGY
S AINTE-JEOIRE EN FAUCIGNY	P REVESSIN-MOËNS

Garage RICHARDET



Agent Citroën



7 bis ancienne Route d'Annecy
74160 ST-JULIEN EN GENEVOIS
Tél. 04 50 49 28 31
Fax 04 50 49 36 56
gge.richardet@orange.fr

TREMBLET PAYSAGE
PAYSAGISTE

Création et entretien d'espaces verts
Déneigement



TREMBLET Sébastien
74160 VERS
09.53.99.39.60
ou 06.23.17.27.30



Adela

ARCHITECTE

Arnaud de Lavareille
Architecte DPLG & Urbaniste
Démarche HQE/constructions BBC

1 Avenue Ganlin
74150 Rumilly
T: 04 50 66 79 54
F: 04 50 66 90 64
P: 06 08 52 80 04
adela-architecte@orange.fr
www.adela-architecte.fr

PERRIN-CONFORT



VRD AMENAGEMENT
TERRASSEMENT

IMMOBILIER & CONSTRUCTION

SOLANGE DEPOLIER JEAN-FRANÇOIS DEPOLIER
06.89.30.31.37 04.50.95.85.93 06.07.31.71.62

CHENEX MOTOCULTURE

Frédéric Deffayet

VENTE • RÉPARATION
MATÉRIEL ESPACES VERTS
SAV DÉPANNAGE GARANTI



Route de Valleiry - 74520 CHENEX
Tél. 04 50 04 30 14 - Fax 04 50 04 32 56
chenexmotoculture@gmail.com



ELECTRICITE GENERALE

Chauffage - Climatisation - Ventilation
Antenne T.V. - Eclairage public
Alarmes - Motorisation portes et portails

Zone Artisanale - 74520 VULBENS
Tél. 04 50 04 36 07 - Fax 04 50 04 24 33
grandchamp.elec@wanadoo.fr

Les Écoles : le mot de la directrice

Bonjour à tous,

Une deuxième année scolaire a débuté pour moi à l'école de Vers en tant qu'enseignante. Cette rentrée, vous m'avez aussi accueillie avec le rôle supplémentaire de directrice. Ce changement s'est aussi accompagné d'une nouvelle équipe enseignante dont voici la composition :

- Mélanie Liothaud : PS-MS
- Laure Lucchetti : MS-GS
- Pauline Josserand et Romain Raitano : CP-CE1
- Stéphanie Zietek et Romain Raitano : CE1-CE2
- Laurent Pochet : CM1-CM2
- Julie Cadoux et Catherine Ernst : Atsem

L'équipe s'est beaucoup investie afin que les élèves soient dans les meilleures conditions pour apprendre. La bonne entente est un facteur clé pour que les enfants soient baignés dans un climat serein et chaleureux.

Chacun a rapidement pris ses marques et de beaux projets ont été ou seront mis en œuvre. Ceux-ci sont rendus possibles, notamment, grâce à la participation très active de l'Association des Parents d'Elèves. La collaboration avec la municipalité et avec tout son personnel est aussi essentielle pour la vie de l'école et ils nous apportent aide et soutien tout au long de l'année.

Enfin, les parents d'élèves nous fournissent chaque jour leur contribution.

Ces partenaires font vivre l'école.

Chacun d'entre vous participe pleinement à l'épanouissement de nos enfants et je tiens à tous vous remercier.

Bonne année scolaire 2017-2018 à tous !

Pauline Josserand



Une partie de l'équipe enseignante des écoles de Vers, avec Laurent Pochet, Pauline Josserand, Stéphanie Zietek et Mélanie Liothaud.

Les Écoles : les maternelles

Voyages de rêve.

Le 1er décembre les élèves de maternelle sont allés à la première sortie cinéma.

Cinq courts métrages étaient au programme : « Impression d'arc-en-ciel », « Le Petit Cousteau », « Demain il pleut », « Kiosque » et « La Carte ».

Le thème commun de ces courts métrages était l'évasion, le voyage en rêve.

Voici quelques impressions à chaud des élèves :

« Nous avons tout aimé »

« J'ai beaucoup aimé la musique de l'arc-en-ciel ».

Les courts métrages se déclinaient en différents styles : film d'animation, dessin animé couleurs et noir et blanc, les deux mélangés et images réelles.

Les classes de maternelles
de l'école de Vers.



Les Écoles : CM1 - CM2

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre nous nous sommes réunis pour rendre hommage aux soldats de Vers qui ont participé à la Première Guerre mondiale. Pour cela, nous nous sommes entraînés en classe à lire le texte de Lazare Pontichelli. Nous avons appris sa vie et aussi celle des soldats de Vers.

Nous avons aussi chanté la Marseillaise et nous avons déposé la gerbe de fleurs. Nous avons lu le texte préparé devant tout le monde.

A la fin nous sommes allés manger et boire dans la salle de motricité avec tous les grands-parents et les parents.

Les CM1-CM2



Les Écoles : CP - CE1

Notre projet de l'année : le film d'animation.

Lundi 27 novembre, nous sommes allés au musée du Film d'animation à Annecy avec les CE1-CE2. Une dame nous a accueillis. Elle nous expliqué l'histoire du cinéma. On a découvert Emile Reynaud : il a presque créé le cinéma car il est l'inventeur du praxinoscope.

Puis les frères Lumière ont inventé le vrai cinéma. Emile Reynaud était déçu car tout le monde allait voit les films des frères Lumière et plus personne ne s'intéressait à son invention.

On a vu un robot d'Emile Reynaud en train de tourner un film.

Nous avons testé les inventions pour faire des films d'animation.

Nous sommes passés devant des miroirs qui nous déformaient.

Nous sommes allés dans une petite salle. Il y avait une table, deux appareils photos et des cœurs découpés en carton. La dame les a bougés un petit peu à chaque fois et elle prenait deux photos pour chaque mouvement. Puis ces photos ont produit un mini film. Il faut beaucoup de photos pour quelques secondes de film. Nous allons créer nous aussi en classe un film d'animation.

Enfin, dans une salle de cinéma on a regardé deux films d'animation.

En partant, on a vu une vieille et grosse caméra.

Nous sommes rentrés à l'école pique-niquer en classe.

C'était super car nous avons appris plein de choses !

Les CP-CE1.



Association des Parents d'Élèves

L'année 2017 s'est terminée sur une note sympathique pour l'Association des Parents d'Elèves de Vers puisque le marché de Noël organisé conjointement avec l'équipe enseignante s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et sous une météo clémente dans ce mois de décembre plutôt enneigé !!

Les artisans du village et l'équipe enseignante avaient réalisé des stands de qualité, le vin chaud était bon et le stand crêpes, soupe, raclette en a régalié plus d'un ! Nous espérons vraiment que ce marché puisse attirer une bonne partie du village et pas seulement les parents d'élèves donc l'année prochaine, n'hésitez pas à venir faire un tour !

Le père Noël est également venu en avant-première dans chaque classe et a offert un cadeau commun pour la classe : ensemble de livres, jeux, tapis de sol....



Cet automne, faute de salle pour la soirée choucroute, nous avons organisé une fête de l'automne avec repas sous chapiteau, petit marché de produits de l'automne et pressage de jus de pommes. Cet événement a rapporté 2500 €

L'année scolaire a bien débuté et a permis à l'APE de renouveler le bureau pour l'année scolaire 2017 - 2018 avec les heureux élus suivants :

Présidente : Estelle GROS ; Vice-président : Johnny HAURY ; Trésorière : Laetitia DUPRAZ

Vice-trésorière : Sandrine DUPARC ; Secrétaire : Eve EXCOFFIER ; Vice-secrétaire : Laurence NOVO-PEREZ

Pour l'année 2017/2018, le budget prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Recettes	
1000 € par classe pour financer les différents projets et sorties	5 000 €	Fête de l'automne	2 500 €
<i>Sorties « école et cinéma », rencontres sportives, projet film d'animation, transport, etc. :</i>		Marché de Noël (sapins, stands, buvette, restauration, champagne)	1 000 €
1500 € pour le séjour randonnée des CM1 / CM2	1 500 €	Vente de produits de la ferme	500 €
100 € par classe pour le cadeau du Père Noël	500 €	Fête du printemps et tombola	1 500 €
1300 € pour les sorties piscine (GS, CP, CE1, CE2)	1 300 €	Vente de lasagnes 800,00 - Vide grenier 1000,00	1 800 €
700 € pour l'achat de nouveaux dictionnaires	700 €	Vente objets avec dessins des enfants	500 €
500 € pour la fête de l'école	500 €	Vente chocolats de Pâques	200 €
Assurance, frais de fonctionnement, achats divers	400 €	Goûter à l'ago 50,00 - Subvention mairie 250,00	300 €
Don au Centre communal d'action Sociale	100 €	Subvention USEP 50,00 - Dons 30,00	80 €
TOTAL DEPENSES	10 000 €	TOTAL RECETTES	8 380 €

Nous prendrons à hauteur de 1620 € dans l'épargne de l'association pour équilibrer ce budget calculé pessimiste au niveau des recettes.

Comme vous pouvez le constater, les recettes bénéficient à chaque classe et à chaque enfant de l'école, c'est pourquoi la participation de tous, même minime, est importante car le budget est serré !!

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des parents d'élèves pour leur participation, l'équipe enseignante pour sa coopération, l'équipe municipale et le personnel communal pour leur soutien logistique, les commerçants pour leur soutien, le comité des fêtes pour leur aide précieuse ainsi que les villageois pour leur participation à nos différentes manifestations.

Nous vous donnons rendez-vous le 23 mars pour la fête du printemps et le 21 mai pour le vide grenier (*dates à confirmer*).

Pour nous joindre, n'hésitez pas : ape.de.vers@gmail.com

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018.

Pour l'équipe de l'APE,
Estelle GROS

Football Club du Vuache

Petit retour sur cette première partie de saison :

Merci aux entraîneurs, tous bénévoles, qui encadrent et aux parents qui suivent les équipes. L'ambiance est conviviale, la passion du sport et le respect du jeu et des joueurs font de notre club un exemple.

ECOLE DE FOOTBALL

U7/U9

Une cinquantaine d'enfants foule le terrain du FC Vuache depuis la rentrée. L'équipe d'éducateurs a le plaisir d'aligner quatre équipes en U9 et deux en U7, le samedi matin lors des plateaux qui se déroulent soit à domicile (Jonzier), soit à l'extérieur.

U11

Cette année l'effectif de cette catégorie bat des records, avec une quarantaine de licenciés qui s'entraînent le mardi et le jeudi de 18h à 19h30. Nos deux coachs sont toujours à la recherche d'un petit coup de pouce pour encadrer cette catégorie de jeunes très motivés.



l'École de foot du FC Vuache

U13

Début de saison prometteur pour nos jeunes U13. Ayant déclaré forfait pour la deuxième équipe à cause d'un manque d'effectif, nos jeunes restent néanmoins motivés et nous offrent de belles victoires chaque samedi. Ils ont notamment passé le premier et le deuxième tour de la FESTI Coupe U13 Pitch. Bravo à eux ! Nos U13 - U11 participeront pour la 4ème fois à un tournoi international. Cette année ils vont découvrir l'Italie. Ils seront également accompagnateurs et ramasseurs de balles pour un match du FC Annecy en mars 2018.

GROUPEMENT VIRY-VUACHE

Pas d'équipes U19 et U17 engagées cette année.

Nos deux équipes U15, dont une en excellence, entraînés par Mourad Hammoudi, se retrouvent le mercredi et le vendredi pour s'entraîner. L'équipe 1 nous montre par ses bons résultats qu'elle a sa place en excellence.

L'équipe 2, rétrogradée en D5, retrouve confiance et les résultats sont au rendez-vous avec quatre victoires sur quatre matchs joués et 23 buts inscrits !

SENIORS

Avec un effectif de 35 joueurs, encadré par Manu Brun, Stéphane Boudard et Alain Bondaz, l'équipe 1 et l'équipe 2 disputent chaque week-end des matchs de championnat.

Après un bon début de saison pour notre équipe 1 (6 victoires), nous pouvions envisager une montée en série supérieure, mais malheureusement quatre défaites sont venues quelque peu ternir cet espoir. Avec l'envie d'avoir envie, la deuxième partie de

championnat doit nous permettre de retrouver une bonne dynamique de succès.

L'équipe 2, après un début très difficile, a engrangé ses premiers points avec une victoire et un nul. Gageons que le 2ème tour permettra de confirmer ces bons résultats.

Evènements à venir :

Tournoi de Pentecôte les 19 et 20 mai 2018

Projet de stage d'été

Site internet :

www.fc-vuache.com

Concours artistique : Invente-moi le pays des rêves

Des enfants de maternelle aux adultes, plusieurs personnes ont participé au concours artistique lancé par la bibliothèque pour marquer ses dix ans de présence au carrefour de Maisonneuve. Leurs œuvres étaient exposées à la bibliothèque jusqu'à fin janvier. De nombreux lecteurs sont venus admirer les prouesses d'imagination et d'habileté de quelques vernois...

Ils ont pu voir l'œuvre touchante d'une petite fille qui a imaginé la découverte du pays des livres. Deux personnages arrivent en bateau, accostent au pied d'une montagne. Un chemin très tortueux les conduira d'un livre à l'autre. Dessin et sculpture en pâte de maïs colorée.

Le dessin d'une fillette un peu plus âgée mérite aussi un regard attentif. On y voit la bibliothèque de Vers, dans un coin de la feuille à gauche ; de sa cheminée sort un visage grimaçant, une tête de mort est affichée sur la porte d'entrée. On est dans un monde bien inquiétant. En effet, sur toute la page, évoluent des squelettes, des monstres, des fantômes. Ils lisent tous (même ceux qui crachent du feu).

Très joli travail d'une autre fillette. L'œuvre se présente sous forme d'un livre défraîchi de l'ancienne collection Nelson. Mais, à l'intérieur, quelle surprise : les pages ont été remplacées par un décor en 3D. Une petite fille lit un livre de magie à un renard dans un décor de rêve.

Les deux adultes qui ont participé au concours nous offrent des œuvres de qualité : un arbre de livres en 3D, exécuté avec grand soin, une idée de bibliothèque très originale pour meubler son salon !

Et un livre « vivant » d'où sortent toutes sortes d'éléments, des personnages comme le petit chaperon rouge, Alice au pays des merveilles, ou le carrosse de Cendrillon, un chevalier du moyen-âge, une couronne ou le château de la belle au Bois dormant. Très suggestif.

Et d'autres œuvres encore, réalisées avec sérieux et application. Quelle variété ! Quelle richesse !

Merci à chacun pour son implication et le plaisir ainsi offert aux usagers de la bibliothèque.

Merci aux commerçants qui ont soutenus ce concours et permis d'offrir un prix à chaque concurrent.

Retrouvez l'actualité de la bibliothèque sur notre page Facebook et sur le site de la commune (www.vers74.fr)



Amicale des Donneurs de Sang

L'année 2017 a été un peu « chamboulée » par les travaux de la salle des fêtes, mais le don de sang du mois d'août, effectué à la salle du périscolaire, s'est très bien déroulé.

A cette occasion les équipes de l'Etablissement français du sang et de l'Amicale ont reçu 38 donateurs (dont certains de Viry), soit une belle collecte pour la période estivale.

Dès 2018, l'EFS nous demande de nous regrouper avec l'Amicale des donateurs de Viry, car ils n'ont plus assez de médecins pour assurer les collectes. Nous avons donc décidé d'alterner les dons du sang : une collecte à Vers, une collecte à Viry...



Nous espérons que nos fidèles donateurs auront la gentillesse de faire quelques kilomètres de plus lorsque la collecte sera à Viry, car le don de sang est toujours aussi important et nécessaire !

La prochaine collecte aura lieu à Vers le vendredi 26 octobre 2018.

Entre ces dates, n'hésitez pas à vous rendre sur d'autres communes si vous voyez une pancarte annonçant un don de sang, ou alors vous pouvez évidemment vous rendre directement à l'EFS, à Annemasse ou à Metz-Tessy.

Nous vous souhaitons une très belle année 2018 !

Mini Racing Club de Vers

Le Critérium de la Yaute de Modélisme (CYM), mis en place avec le club de Thorens (deux manches à Thorens, deux manches à Bellossy), a tenu toutes ses promesses. De bonnes bagarres mais toujours en conservant notre esprit convivial. Cette année, nous avons constaté une forte montée de niveau de l'ensemble des pilotes, mais surtout de nos petits jeunes qui poussent très très fort !

Pas de Fun Fly en 2017, mais organisation d'une journée de détente dédiée à l'hélico pour nos membres, avec la présence de plusieurs pilotes extérieurs.

Une fois de plus de nombreuses sorties à l'extérieur : Thonon, Boisset, Auxerre...

Comme prévu, nous sommes allés du 21 au 23 juillet 2017 à Boisset St Priest (42) pour participer à la « Bubo Race ». Comme à leur habitude, leurs dirigeants avaient mis les petits plats dans les grands pour faire de cet événement un incontournable, avec la présence de la plupart des tops pilotes actuels.



A noter entre autre la présence du suédois David Ronnefalk, champion du monde buggy TT 1/8 nitro 2016, mais également la magnifique troisième place de notre pilote MRCV Rémi Pernollet lors de cette course, juste derrière des compétiteurs qui participent aux championnats de France et d'Europe !

En attendant de vous retrouver toujours nombreux sur notre terrain, le Mini Racing Club de Vers vous présente ses meilleurs vœux pour 2018.

En 2017 le comité s'est concentré sur la fête villageoise, avec en première idée de revoir notre organisation pour améliorer notre efficacité qui nous avait fait un peu défaut en 2016.

Ainsi l'édition 2017 nous a permis de mieux gérer la partie logistique du repas, nous permettant d'offrir une salade de fruits fraîche du jour (merci à Salvatore et ses proches), un service plus efficace (merci aux bénévoles de la bibliothèque), un jambon encore une fois à point et servi chaud (merci à l'équipe de Manu), le tout dans la bonne humeur.

Notre première édition du jeu Koh Lanta « made in Vers » a bien été appréciée et je me permets déjà d'annoncer qu'elle sera à nouveau au programme de notre prochaine fête villageoise !

Et comme 2018 sera une année « Coupe du Monde », avec nous l'espérons de belles perspectives pour notre équipe nationale de football, le Comité des Fêtes vous donne déjà rendez-vous pour des soirées conviviales et animées sur grand écran !

Merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, permettent de faire de ce comité une équipe toujours agréable, toujours motivée, et qui n'attend que de nouvelles idées, propositions et nouveaux membres !

Pour le comité, *Gabriel Ritlewski*



Université Populaire du Vuache au Salève

Les rendez-vous à venir :

Café philo

Cinéma Rouge et Noir St-Julien, 20h15 :
lundi 12 février : Identité et besoin d'identité
lundi 9 avril : La tolérance et le respect
lundi 11 juin : Pouvoir et domination

Café citoyen

Cinéma Rouge et Noir St-Julien, 20h15 :
lundi 12 mars : Les médias formatent-ils l'opinion ?
lundi 14 mai : Les médias, un levier de liberté.

Débat Parentalité

L'Éclipse, Viry, 20h :
jeudi 29 mars : Les adolescents

Livre du Mois

Bibliothèque du centre ECLA, Vulbens, 20h
mardi 20 février : Au détour du Caucase : conversation avec un cheval, de Clara Arnaud
mardi 20 mars : Fleur de neige, de Lisa See
mardi 17 avril : Le jour d'avant, de Sorj Chalandon
mardi 15 mai : L'Art de perdre, d'Alice Zeniter

Conférences, diaporamas :

Salle de convivialité, esp.A.Fol, Valleiry :
mardi 30 janvier 20h
« Du glyphosate dans votre assiette », avec Jean-Daniel Nicolet.

Maison des Habitants, St-Julien

mardi 27 février 20h

« Vie et mort des glaciers de Haute-Savoie et du monde », avec Jean-Baptiste Bosson.

jeudi 26 avril

« D'un bout à l'autre des Pyrénées » Par Bernard Gaud

Festival du Film vert : chaque mardi du mois de mars, en collaboration avec les 3 MJC

Sortie géologie :

Les 26 et 27 mai en Bourgogne

Programme détaillé et mis à jour :

www.upsavoie-mb.fr



Le Café citoyen, au Cinéma le Rouge et Noir à St Julien

Syndicat intercommunal du Vuache

Restauration et entretien des vergers traditionnels

Depuis une quinzaine d'années et dans le but de sauvegarder le patrimoine naturel et rural lié aux vergers traditionnels, les syndicats du Salève et du Vuache proposent à la population un service de restauration et d'entretien des arbres fruitiers de variétés anciennes et/ou locales.

Lors de la première année d'intervention, les agents techniques spécialisés des syndicats procèdent à une taille d'égagage de l'arbre. Ils suppriment ainsi les branches en surnombre, les branches parasitées par le gui et le bois mort. Cette opération permet d'assainir le houppier, en apportant de la lumière au cœur de l'arbre. Elle limite la présence des mousses et des champignons (maladies) et favorise le nombre et la qualité des fruits.

Après une ou deux années, l'arbre, qui réagit fortement à la taille, a besoin d'être entretenu. L'équipe revient donc pour une seconde taille dite d'entretien, qui consiste à limiter les jeunes pousses (gourmands) qui sont apparues suite à l'égagage, et à nettoyer l'arbre du gui et du bois mort à nouveau présents. Les interventions d'entretien se font tous les deux ou trois ans selon la vigueur des arbres.

Les habitants des communes membres du Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV), comme Vers, peuvent bénéficier de ce service. Pour cela il suffit de prendre contact avec le SIV au 04 50 04 62 89 ou syndicat.vuache@orange.fr. Un contrat de restauration et d'entretien de vergers traditionnels vous sera alors adressé et vous serez inscrit pour la saison de taille, qui se déroule chaque année de début janvier à fin mars. En cas de nombreuses demandes, c'est la date d'inscription qui fera foi.

La taille de petits arbres ne nécessitant pas l'utilisation de matériel spécialisé est facturée 20 € l'arbre. La taille de grands arbres nécessitant la mise en place du matériel d'égagage en hauteur est facturée 30 € l'arbre.

Journées de formation à la taille et à l'entretien des arbres fruitiers

Comme chaque année, les syndicats du Vuache et du Salève organisent des journées de formation à l'attention des propriétaires d'arbres fruitiers de variétés traditionnelles :

- Le vendredi 16 mars 2018 : Journée de formation à la taille / première partie : la théorie. Lieu : Jonzier-Epagny (à confirmer). Au programme : Reconnaître les éléments de l'arbre, les règles de circulation de la sève, les différentes techniques de taille, etc. Démonstration in situ l'après-midi. Déjeuner sur place, à la charge des participants.



Rémy BAZEAU de l'association des Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie

- Le vendredi 23 mars 2018 : Journée de formation à la taille / seconde partie : la pratique. Lieu : Valleiry (à confirmer). Au programme : Réalisation des tailles d'entretien et de restauration des arbres fruitiers adultes, au sein d'un verger traditionnel. Apporter si possible votre matériel : escabeau ou échelle, scies, sécateurs, perches, etc. Repas tiré du sac.

- Le vendredi 13 avril 2017 : Journée de formation « Créer et bien entretenir son verger ». Lieu à définir, à proximité du Salève. Au programme : La plantation, la taille de formation, la fertilisation, le greffage, les différents traitements, etc. Déjeuner sur place, à la charge des participants.

Ces formations « gratuites » sont assurées par Rémy BAZEAU, de l'association des Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie, et par Fabrice BOVAGNE et Samuel BOIS, techniciens spécialisés des syndicats du Salève et du Vuache. Inscriptions obligatoires auprès des syndicats au 04 50 04 62 89 ou au 04 50 95 28 42. Nombre de places limité.

Assises Européennes de la Transition Energétique

Le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) va participer au OFF des Assises Européennes de la Transition Energétique, qui se déroulera du 18 janvier au 06 mars 2018.

Dans ce cadre, plusieurs événements sont proposés :

- Exposition « La pomme dans tous ses états » : du 20 au 24 janvier à Vitam (Neydens), du 27 au 28 janvier à la Mairie de Savigny et du 13 au 27 février à l'Arande (Saint-Julien). Star des circuits courts, la pomme est un fruit incontournable sur le Grand Genève. Venez découvrir l'exposition consacrée à la pomme, dans l'histoire et les histoires, les variétés de pomme et leur transformation, la gestion des vergers et leur participation à la biodiversité. Entrée libre sans inscription.

- Conférence « Les richesses naturelles du Vuache, de la connaissance à la gestion, pour une conservation durable » : le 2 février à 20h à l'Espace Albert Fol de Valleiry. Conférence-débat animée par Jacques Bordon, membre de plusieurs conseils scientifiques, botaniste de référence pour la région du Vuache et vice-président du SIV, qui a récemment reçu le prix de Coincy, superbe distinction remise par la Société botanique de France, qui honore un botaniste pour l'ensemble de son œuvre. Entrée libre sans inscription.

Plus de renseignements sur : www.grand-geneve.org/agenda-culturel

Retrouvez toute l'actualité du Syndicat Intercommunal du Vuache sur le nouveau site internet : www.pays-du-vuache.fr

Entreprise Jacques Gros
aménagement de vos extérieurs

- Création et rénovation des aménagements extérieurs
- Construction de piscines traditionnelles
- Terrasses, pavage et murs en pierre
- Maçonnerie des bâtiments anciens
- Portails et clôtures

Portable 06 17 58 64 59 Fixe 04 50 35 38 45
Mail jacogros@hotmail.com
230 chemin Germagny 74160 Vers
www.gros-jacques-maconnerie.fr

GUY MATTANA TP VRD



VERS 74160

TERRASSEMENT CANALISATION AMENAGEMENT

Entrepreneur
Tél: 0695490957 / 0450958570 mattanatp@yahoo.com



autoSÉCURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE

ETABLISSEMENT LAFORETTE

**CONTRÔLE
TECHNIQUE**

Face à Vitam
228 rue du Jura
74160 NEYDENS
Tél. 04 50 35 06 12

120 Impasse de l'Acquit
74520 VALLEIRY
Tél. 04 50 04 86 75



PIZZA
Pti Billig

du 1er au 7 de chaque mois, une pâte à pizza différente
du 8 au 31 de chaque mois, notre pâte à pizza est faite à base de farine complète

Tél.06 99 20 07 55

TOUS LES JEUDIS - CROISÉE DE MAISON-NEUVE (VERS) de 17h00 à 21h00
Nos pâtes à pizza sont faites MAISON, au levain

Paiement : carte de crédit, espèces, chèque

Jules César, Henri IV, Jean-Jacques Rousseau ...

Qui l'eut cru ? La petite commune de Vers a vu passer de grands hommes sur son territoire. L'occasion d'évoquer ici le passage de ces personnages historiques sur nos chemins et les raisons qui les ont conduits sur les terres de ce qui allait devenir plus tard le Genevois haut-savoyard.

Jules César

Jules César et les Helvètes

Cette histoire commence en 58 avant Jésus-Christ, lorsque les Helvètes, peuple occupant un vaste territoire situé au nord du lac Léman, décident de partir vers l'Atlantique pour trouver des terres plus fertiles. Pour éviter la Saône, rivière difficile à franchir, les Helvètes souhaitent traverser le Rhône, dont les gués sont aisément franchissables à pied, puis le pays allobroge avant de filer plein ouest.

Mais César, alors « simple » général de l'armée romaine, s'oppose fermement à cette migration, car elle risque de créer des conflits avec les peuplades installées sur l'itinéraire que comptent emprunter les Helvètes. De plus, leur départ de cette partie centrale de la future Suisse laisserait un territoire ouvert à des tribus hostiles issues de Germanie qui pourraient par la suite menacer l'Empire Romain. Pour empêcher le passage des Helvètes, Jules César ordonne de détruire le seul pont traversant la rade de Genève et fait construire sur la rive gauche du Rhône, de la ville jusqu'au mont Vuache, des tranchées et des remparts de terre et de bois pour rendre impossible la traversée du fleuve.

Cette hostilité affichée n'effraye pas les 370.000 Helvètes qui accumulent des provisions avant de brûler leurs fermes, villages et bourgs pour montrer leur détermination à rejoindre la Saintonge (la Charente actuelle). Sous les ordres de leur chef, Orgétorix, ils quittent leur pays en mars (58 avant J-C). et longent le Rhône sur sa rive droite. Comme les Romains bloquent la traversée du fleuve, les Helvètes décident de suivre la rive droite et de franchir le défilé de l'Ecluse, avant d'entamer un long périple vers l'ouest qui donnera à César un prétexte pour envahir de nouveaux territoires et faire régner la loi romaine sur l'ensemble de la Gaule.

La progression des Helvètes menace bientôt le peuple Éduens, dont le territoire se situait dans l'actuelle Saône-et-Loire, qui demande à Rome d'intervenir militairement. À la tête de cinq légions, César rejoint les Helvètes alors qu'ils traversent la Saône sur des radeaux. Il leur inflige une première défaite avant de les poursuivre jusqu'à la cité de Bibracte (Saône-et-Loire) où la cavalerie romaine s'impose à nouveau. Décimés, les 110.000 Helvètes restants sont alors contraints de regagner leur territoire au nord du lac Léman où les Romains leur fournissent néanmoins du

blé pour assurer leur subsistance jusqu'aux prochaines récoltes.

Toute l'histoire de cette incroyable migration a été contée par Jules César lui-même dans ses écrits sur la guerre des Gaules. Quant au fameux « Mur de César », cette ligne de défense érigée le long de la rive gauche du Rhône, quelques passionnés d'histoire assurent que l'on peut encore en voir les traces en bas de Vulbens, où le paysage s'orne par endroit d'une alternance de fossés et de talus entre deux champs, à proximité de Cologny.

Jules César et les Romains, traces d'histoire à Vers, Viry, Valleiry et Chevrier

Imaginer que Jules César lui-même, le plus connu des imperators romains, célébré jusque dans les pages d'Astérix & Obélix, ait un jour foulé de ses sandales (ou par le truchement des sabots de son cheval) le sol du Pays du Vuache et de la commune de Vers est une idée plaisante et potentiellement envisageable !

En effet, en ce printemps de l'an -58 très agité, Jules César est à Genève. Au vu des circonstances relatées ci-dessus, il est fort probable que celui qui est alors gouverneur des Gaules transalpines et cisalpines ait circulé le long du Rhône pour suivre l'édification de sa ligne de défense, ou qu'il ait emprunté l'importante



traces d'Histoire à Vers et dans les communes voisines

via romana qui reliait à l'époque Genava à Condate (Seyssel) pour rejoindre les bords du fleuve en longeant le piémont du Vuache. Dans notre secteur, cette voie antique traverse notamment les actuelles communes de Viry, Vers, Jonzier-Epagny, Minzier, Chaumont, Frangy et Desingy.

Cette épopée légendaire de César et des Helvètes a également laissé des traces du côté de Valleiry, de Viry, de Chevrier et de Vers.

Pour Valleiry, Le nom de ce village devenu bourg aurait pour origine un certain Valerius Caius, fils de Titus, tribun militaire de la deuxième légion romaine. Il semble que cet officier originaire de notre région ait été particulièrement héroïque lors de la bataille de Bibracte. En récompense de sa bravoure, Valerius Caius aurait reçu de Jules César des terres sur lesquelles il aurait fait édifier une domus, imposante villa romaine qui sera à l'origine du futur village de Valleiry.

À Viry, une très ancienne légende raconte que Jules César aurait eu un fils clandestin avec la vestale d'un temple romain situé dans les environs de l'actuel village de Germagny. Cet enfant, nommé Humilius Germanicus serait le fondateur des villages d'Humilly et de Germagny. Qui sait, peut-être que parmi les vieilles familles de ces villages, se trouvent encore des descendants de Jules César !

Du côté de Chevrier, il est question de la grotte de Barme, située sur les pentes du Vuache et habitée dès l'âge de la pierre polie. Cette caverne difficile à trouver servit également de refuge aux habitants du village durant les invasions du III^e siècle, puis à chaque fois qu'il y avait un danger dans la région. Selon la légende, cette grotte aurait aussi permis à César d'y abriter le foin des chevaux de sa cavalerie au printemps de l'an -58.

Enfin, du côté de Vers, c'est un petit peu la même légende qu'à Valleiry, avec un officier nommé Vernus qui serait à l'origine du nom de la commune. Tout comme Valerius Caius, ce militaire se serait également fait remarquer lors des combats de Bibracte. En récompense de son courage, il aurait reçu des terres à proximité de la via romana reliant Genève à Seyssel. Cette légende est corroborée par des fouilles archéologiques sommaires réalisées en 1906 dans le secteur de Maison Neuve par Charles Marteaux. Lors de ces recherches, les fondations d'une vaste villa romaine ont été identifiées au lieu-dit « Bracosson », sur les hauteurs de la via romana.

Concernant Jules César lui-même, il est très probable qu'il ait régulièrement traversé le territoire de notre commune en se déplaçant sur la Via Romana reliant Genève à Seyssel pour suivre les travaux d'édification des fortifications le long du Rhône.

Et l'on peut aussi imaginer qu'il ait séjourné et dormi à plusieurs reprises dans la villa romaine de Bracosson, idéalement située à proximité de la voie romaine.

Henri IV

Henri IV, le fort Sainte-Catherine, les Savoyards et les Genevois

En décembre 1600, le roi de France Henri IV traverse la commune de Vers pour rejoindre la maison forte du village voisin de l'Éluiset. Venu de Chambéry par la route qui passait notamment à Rumilly et à Sallenôves, le souverain était présent dans la région pour suivre en personne le siège que son armée tenait devant le fort Sainte-Catherine, construit par le duc de Savoie. Pour mieux comprendre la présence du roi de France sur nos terres, il faut resituer le contexte de l'époque.

De tout temps, Genève a été une cité convoitée. Cette ville prospère, située au croisement de plusieurs routes importantes, a notamment suscité l'intérêt des ducs de Savoie qui souhaitaient en faire la capitale de leur État. Devenue protestante en 1536, la cité du bout du lac agace au plus haut point les souverains savoyards et leurs alliés espagnols qui n'ont pas perdu espoir de ramener la ville dans le giron catholique.

Décidé à s'emparer coûte que coûte de Genève, le duc de Savoie Charles-Emmanuel multiplie dès 1582 les attaques contre la ville. Ses tentatives ayant échoué, il décide en 1589 de faire construire un puissant fort sur la colline de Songy (commune de Viry), à une quinzaine de kilomètres de la cité de Calvin. Huit mille hommes sont affectés à la construction de cette forteresse dont les plans ont été dessinés par les meilleurs ingénieurs militaires du Piémont. D'une surface de sept hectares, le fort Sainte-Catherine - nommé ainsi en l'honneur de la duchesse de Savoie, Catherine d'Autriche, fille du roi



Jules César, Henri IV, Jean-Jacques Rousseau ...

d'Espagne Philippe II - abrite en 1590 une garnison de mille soldats et de plus de deux cents cavaliers. Cette puissante forteresse est visible depuis la cité du bout du lac et ses canons pointés sur la ville rappellent aux Genevois qu'ils sont en permanence sous la menace du duc de Savoie.

Mais Charles-Emmanuel a commis une grave erreur stratégique en s'emparant en 1588 du marquisat de Saluces, une enclave française située à 50 km de Turin, au cœur des États de Savoie. Après de longues et vaines négociations pour récupérer son bien, le roi de France Henri IV décide en février 1600 de lancer une attaque contre les troupes du duc de Savoie. Par cette initiative, il répond aussi aux demandes pressantes de ses alliés Genevois qui souhaitent que le fort Sainte-Catherine soit rapidement mis hors d'état de nuire.

Profitant du fait que les troupes de Charles-Emmanuel sont bloquées par l'hiver au-delà des Alpes, l'armée française conduite par le maréchal Biron s'empare facilement d'une bonne partie de la Savoie. Arrivés devant le fort Sainte-Catherine en septembre 1600, les soldats entament un long siège de la forteresse. Sous les ordres de Nicolas de Heu, dit La Salle, les troupes du fort qui disposent d'une importante artillerie n'ont pas de mal à tenir les Français à distance. Le siège dure des mois, Henri IV se rend à deux reprises sur place. Séjournant à la maison forte de L'Éluiset, il rencontre à cette occasion Théodore de Bèze, l'un des « pères » de la Réforme genevoise.

La prise militaire du fort s'annonçant longue et difficile, le roi décide d'engager des négociations pour obtenir la reddition de la garnison. Après d'âpres discussions, un accord est trouvé. Les troupes savoyardes se rendent avec les honneurs, et sans avoir perdu la bataille, le 9 mars 1601. C'est ensuite aux Genevois eux-mêmes de venir démonter pierre par pierre la puissante forteresse, tâche dont ils s'acquitteront en quelques jours avec une grande ardeur !

Mais cet échec ne découragera pas Charles-Emmanuel I^{er}, vingt mois plus tard, dans la nuit du onze au douze décembre 1602 (le 21 décembre dans notre calendrier actuel), il lancera une nouvelle attaque : ce sera la fameuse nuit de l'Escalade qui se terminera par « une belle cacade », comme le dira lui-même le duc de Savoie !

Henri IV assassiné à Viry ?

Le siège du fort Sainte-Catherine fut également le théâtre d'un événement peu connu mais qui aurait pu changer la face de l'Histoire de France !

En effet, le fameux maréchal Biron, commandant de l'armée française assiégeant le fort, était en fait un traître jouant un double jeu. Mandaté par le duc de Savoie, il avait pour mission de faire assassiner Henri IV. Pour arriver à ses fins, le félon a discrètement rencontré Nicolas La Salle, le commandant du fort, et lui a tenu les propos suivants : « le roi viendra en reconnaissance à un jour et à une heure que je vous

indiquerai, à proximité des fossés du fort. Toujours habillé d'une casaque rouge, il est facilement reconnaissable et quelques bons arquebusiers postés dans les fossés pourront sans risque atteindre le roi ».

Soldat d'honneur, Nicolas La Salle refuse le marché et fait donc échouer le complot. Echaudé par cet échec, Biron ne fera pas d'autres tentatives durant le siège. Mais il sera trahi par des complices en 1602 et le roi ordonnera alors son arrestation et sa décapitation.

Quant à Henri IV, comme le savent tous les écoliers de France, il sera assassiné à Paris par François Ravaillac le 14 mai 1610.



La rencontre d'Henri IV avec le pasteur genevois Théodore de Bèze à la maison forte de l'Éluiset (copie d'un tableau du peintre A. Dalbert Durade).

traces d'Histoire à Vers et dans les communes voisines

Jean-Jacques Rousseau

Le paradis de Bossey et du Salève

Tout le monde connaît Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), le grand écrivain et philosophe né à Genève. Ce que l'on sait peut-être un peu moins, c'est que l'illustre personnage a vécu une partie de sa jeunesse à Bossey. Confié avec son cousin Abraham aux bons soins du pasteur Lambercier, le jeune Jean-Jacques a reçu au presbytère de Bossey une éducation qui marquera profondément sa vie future et son œuvre littéraire. Durant deux années, de 1722 à 1724, son apprentissage n'est pas limité aux matières scolaires ou religieuses, mais il est également une formidable ouverture sur la beauté et la richesse de la nature environnante.



De ce joli petit coin de Salève, Rousseau écrira : « N'hésitez pas pour votre bonheur à emprunter les chemins de Bossey, là où la terre commence à verdier, les arbres à bourgeonner, les fleurs à s'épanouir ». Et à propos de son séjour, il précisera, « la manière dont je vivais à Bossey me convenait si bien qu'il ne lui a manqué que de durer plus longtemps pour fixer absolument mon caractère. »

Bossey est aussi le théâtre du fameux épisode du noyer de Rousseau, bien connu de tous les amateurs du philosophe genevois. Ce noyer était un petit arbre planté par le pasteur Lambercier, avec l'aide de Jean-Jacques et d'Abraham, pour donner de l'ombre à la terrasse du presbytère. Quelques temps après, les deux galopins eurent la mauvaise idée de planter un jeune saule à proximité de la terrasse et de creuser une rigole pour y dériver l'eau destinée au noyer.

Mais le pasteur Lambercier veillait, et voici comment Rousseau décrit la scène dans « les Confessions 1 » : « Frappé de voir l'eau se partager entre deux bassins, il regarde, aperçoit la friponnerie, se fait brusquement apporter une pioche en criant à pleine tête : Un aqueduc ! Un aqueduc ! Il frappe de toutes parts des coups impitoyables. En un moment, les planches, le conduit, le bassin, le saule, tout fut détruit, tout fut labouré ».

Trente ans plus tard, en 1754, Rousseau se réjouit à l'occasion d'un passage à Genève de faire un saut à Bossey pour revoir le noyer de son enfance. Mais il ne fera finalement pas le pèlerinage du Salève, et l'on se demande alors si le noyer existe toujours ?

Un livre d'Alexandre Martin paru en 1835 nous donne la réponse : « Vous demandez des nouvelles de ce noyer à la plantation duquel assista Rousseau ? Hélas ! Cet arbre n'existe plus à Bossey. Combien de fois mon œil avide ne l'a-t-il pas cherché ? Je l'aurais visité avec la même dévotion que les pèlerins visitent les saints lieux ; mais une main froidement méthodique l'a fait abattre, parce qu'il dérangeait la symétrie d'une cour. Qu'elle devait être étroite et glacée cette âme qui préféra une ennuyeuse uniformité à un souvenir délicieux ».

Cela dit, cette information n'est visiblement pas connue de tous les amateurs de l'auteur des « rêveries du promeneur solitaire », car il y a très régulièrement des touristes de passage à Bossey qui vont à la mairie pour savoir où se trouve le fameux noyer de Rousseau !

Rousseau et Bellosy

Transition végétale du noyer au prunellier - l'arbuste qui donne les âpres bellosses ! -, avec une information étonnante que les spécialistes de Rousseau ne connaissent pas : il y a un petit peu du village de Bellosy qui coule dans les veines du grand homme ! A l'origine de cette découverte, il y a Claude Mégevand, l'ancien président de la société d'histoire régionale « la Salévienne », qui nous a un jour indiqué que Jean-Jacques Rousseau avait un ancêtre originaire de Vers ! Après quelques recherches généalogiques, l'information a été confirmée : Marin Dunant, issu d'une famille de Bellosy et né dans ce village en 1550, n'est autre que l'arrière-arrière-arrière-grand-père paternel du plus illustre des écrivains et philosophes francophones du XVIII^e siècle !



Demandez le programme !

Durant le premier semestre 2018, la MJC du Vuache, dont Vers est l'une des neuf communes partenaires, proposera des spectacles de qualité sur la scène de l'Étincelle (Centre Ecla de Vulbens).

Jeudi 18 janvier, à 20h30

LE CERCLE DES ILLUSIONNISTES, théâtre

Dans cette pièce d'Alexis Michalik mise en scène par Béatrice Croquet, c'est un fabuleux voyage à travers le temps, la magie et l'illusion qui attend le spectateur. Du bel ouvrage proposé par le remarquable Théâtre du Torrent, où l'on retrouvera notamment deux comédiens du Pays du Vuache, Daniel Quilez et Claire Catry.

Samedi 27 janvier à 20h

SOIREE FADO, le chant de l'âme portugaise

Accompagnée de ses guitaristes, la chanteuse portugaise Mariana Correia fera planer ce chant du monde sur la scène de l'Étincelle (le prix d'entrée comprend une dégustation de spécialités portugaises).

Jeudi 8 février, à 20h30

LE SYNDROME DU PLAYMOBIL, humour

Avec son nom de famille à coucher dehors et son lourd passé d'animatrice petite enfance, l'humoriste Elodie Poux, qui a fait les premières parties de Jean-Marie Bigard, Arnaud Ducret ou Gaspard Proust devrait méchamment secouer les zygomatiques des spectateurs.

Mercredi 14 février, 15h30

TIBOU TIPATAPOUM, théâtre enfant

Reconnue pour ses spectacles théâtraux de qualité pour les jeunes enfants, la MJC du Vuache accueille à l'Espace Albert Fol (Valleiry) un spectacle théâtral, visuel et musical de la compagnie Bidul'Théâtre (dès 2 ans).

Du 10 au 25 mars 2018

J'Y CROIX PAS !, théâtre de boulevard

Retour de la Troupe du Vuache, avec cette pièce de Noël Piercy mise en scène de Danièle Python. Il y sera question d'un couvent, d'une Mère Supérieure dépassée, d'une ex-star de la chanson, d'une prostituée et d'un évêque amoureux, le tout pour une comédie bien enlevée.

Jeudi 5 avril à 20h30

SWEET HOME, SANS ETAT D'ÂME, théâtre

Dans le cadre du partenariat « Voisinage » avec Château Rouge d'Annemasse, la MJC accueille ce spectacle du Théâtre de la Licorne. Des histoires imprégnées de suspense, de peur, d'horreur et surtout d'humour noir, avec sur scène une femme étrange qui en veut à la terre entière !



GARAGE JACQUET  **RENAULT**

Agent Renault



Tél. 04 50 04 75 88
Fax 04 50 75 07 02
267, Route de Fagotin
L'Éluisset
74580 VIRY

www.garage-automobile-carrosserie-haute-savoie.com



Nass' Coiffure

9, route de la Fruitière | 74160 Vers | Tél. 04 50 94 37 05
Parking : École de Vers | Carrefour de Maison-Neuve

LE K.MION

Pizza cuite au feu de bois

Mardi à Vers
Mercredi à Cernex
Jeudi à Marlioz
Vendredi à Cuvat
Samedi à Villy le Pelloux

Commandez à partir de 17h30

06.60.14.34.13.
www.kmion-pizza.fr



FIDELEC 74

ELECTRICITE GENERALE-CHAUFFAGE ELECTRIQUE



102 ZA LES GRANDS PRES
74160 PRESILLY

04 50 38 96 33
06 09 41 35 03

fidelec@hotmail.fr Illuminer vos projets est notre métier

SAXOD F.

Création et entretien d'espaces verts
Maçonnerie paysagère, Dallage, Pavage
Elagage, Abattage
Terrassement

BARTHASSAT PAYSAGE

06 27 91 29 40

www.barthassat-paysage-viry.com
barthassatgarny@gmail.com

LE FOURNIL
SUCRÉ SALÉ
PAIN PÂTISSERIE TRAITEUR

Fermé le mardi

64 route de Valleiry 74160 VERS
Tél. 04 50 31 97 07

SERGEM Electroménager
DEBORNE G. - SAXOD J.

Une équipe dynamique à votre service :

La compétence, nous l'avons
Le résultat, vous lavez !



BOSCH

102 rue des Grands-Prés
Zone Artisanale
74160 PRESILLY

Tél. 04 50 04 47 36
Fax 04 50 04 66 47

Stores Clerc **Stores** Devis gratuit

extérieurs et intérieurs
Volet roulant
motorisation - automatisation

Père et fils
Clerc Emmanuel Gérant

2 bis rue de l'égalité . 74960 MEYTHET
Tél. +33 6 83 23 39 77 . +33 4 50 27 12 59
Fax +33 4 50 27 37 46 . e-mail : clerc7@wanadoo.fr

www.storesclerc.com

Locallien.fr : déjà 500 comptes créés !

Mi-Novembre, 2 mois seulement après son lancement, le site locallien comptait déjà 500 comptes utilisateurs.

C'est dire que 500 personnes ont créé leur compte pour recevoir des informations personnalisées sur ce qui se passe près de chez eux et correspondant à leurs centres d'intérêts (nature, sport...) ou profil (seniors, enfant, entrepreneurs...).

Le site et la page facebook sont donc en train de trouver leur public et ce n'est pas prêt de s'arrêter puisque les contributions sont chaque jour plus nombreuses.

Vous ne connaissez pas encore locallien ?

- Rejoignez-nous pour créer plus de lien sur notre territoire, découvrir tout ce qui se passe à deux pas de chez vous et repérer tous les services utiles au quotidien !

Vous êtes engagé dans une association ?

- Rejoignez locallien pour diffuser gratuitement vos événements sur tout le territoire.

Vous êtes entrepreneur ou commerçant ?

- Rejoignez locallien pour faire connaître gratuitement votre activité auprès des habitants du territoire.



L'Accorderie du Genevois



L'Accorderie du Genevois est un projet porté par l'association « Le Temps Partagé ».

L'Accorderie est un concept solidaire, simple et original qui propose aux habitants d'un même territoire de se regrouper pour **échanger entre eux des SERVICES** :

- de manière individuelle ou collective
- sur la base d'échanges **en temps et non en argent**
- selon un **rapport égalitaire** où toutes les compétences ont la même valeur : Une heure égale une heure : une heure de service rendu équivaut à une heure de service reçu, quels que soient la nature, la complexité ou l'effort reliés au service échangé.
- **dans tous les domaines** : accompagnement à un rendez-vous

médical, atelier de conversation en anglais, aide aux démarches administratives, coupe de cheveux, etc. Cette action vise à (1) Favoriser la cohésion sociale (2) Combattre l'isolement et l'exclusion et (3) Renforcer le pouvoir d'agir de tous.

L'Accorderie du Genevois s'appuie sur une méthode solide et éprouvée, initiée dès les années 70 en France avec les Réseaux Réciproques d'Echanges et de Savoirs, puis développée en 2002 au Québec sous sa forme Accorderie et enfin essaimée en France depuis 2011 sous l'impulsion du Réseau des Accorderies de France. Ce dernier est habilité à délivrer l'agrément « Accorderie » à travers une convention de franchise sociale, afin de garantir un socle de principes communs. En juillet 2016, le réseau soutient 25 Accorderies.

Nous serons heureux de vous rencontrer à la « maison des Accordeurs » !

35, route de Thairy; 74160 Saint-Julien-en-Genevois

Pour plus d'information concernant le projet, ou pour nous aider financièrement voir le site : www.accorderie-genevois.fr.



REGENERO, tout pour la rénovation énergétique !

Propriétaire de votre logement individuel ou en copropriété ? Vous souhaitez rénover votre logement, notamment d'un point de vue énergétique ?

Le service REGENERO vous accompagne.

REGENERO, c'est la plateforme dédiée à la rénovation énergétique des logements sur le Genevois français. Ce service public et indépendant, vous aide à concrétiser votre projet, étape par étape.



Information et renseignement
Conseil technique et financier
Diagnostic général



Modélisation du projet
Mise en relation avec des pros

Prendre contact avec le service :

Un portail numérique : www.regenero.fr

Créer son espace pour être accompagné, accéder à un conseil technique indépendant et à un annuaire de professionnels référencés.

Un numéro unique : **04 58 57 00 87**

Pour un premier échange avec un conseiller

Des points info services : **près de chez vous**

Pour un conseil personnalisé et détaillé, venez rencontrer un conseiller dans les locaux de la Communauté de communes. Prise de rendez-vous au préalable au : 04 58 57 00 87 (ou lors de rendez-vous de sensibilisation précis).

REGENERO est partenaire de la Communauté de Communes du Genevois. C'est un service du Pôle métropolitain du Genevois français, soutenu par la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME.

LE TERRITOIRE REGENERO

C.C. : Communauté de Commune
C.A. : Communauté d'Agglomération
 Territoire Regenero



